



Compte Rendu sommaire de séance du Conseil Municipal

Séance du 06 avril 2021

Réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. JENSCH Nisl, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Finances

- **a pris connaissance** du mode de calcul de la compensation instituée par l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui prévoit le reversement à la commune du produit départemental de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties et **a voté** le taux des taxes communales sans augmentation soit :

- Taxe Foncière Bâti (Taux de la TFB départementale 2020 + Taux de la TFB Communale modulable), soit 16,48% + 11,43% : 27,91 %

- Taxe Foncière Non Bâti : 28,18 % } Pour un produit total attendu de 179 893 €

- **a voté** le budget primitif 2021 qui s'équilibre :

- en dépense et recette de fonctionnement à : 817 894,27 €

- en dépense et recette d'investissement à : 372 178,22 €

- **a validé** les devis suivants :

Fournisseurs	Prestations	Coût HT en €
BEGUIN Francis	Logement 12 Place de l'Eglise - Divers travaux de plomberie	1 384,00
ZAHAN Daniel	Logement 12 Place de l'Eglise - Isolation des combles par la pose de laine de verre	864,00
SAVOYE François	Logement 12 Place de l'Eglise - Restauration d'une porte d'entrée et diverses petites restaurations	1 020,00
ZAHAN Daniel	Logement 12 Place de l'Eglise - Remplacement des caniveaux dans la cour commune	735,00
BEGUIN Frédéric	Logement 12 Place de l'Eglise – Fourniture et pose de placo dans les sanitaires et la cuisine	825,00
JPA Terrassement	Construction d'une dalle béton pour la pose d'une borne à livres	420,00
PC4U	Fourniture d'un ordinateur portable reconditionné	1 134,98
Guichard Collectivités	Fourniture d'un panneau d'affichage double face sur pied	1 069,00

Projets en cours

- ♦ Site intergénérationnel

- **a missionné** la Sarl d'architecture ARC'A3 Sud Touraine pour la réalisation de plans du bâti existant du site de l'ancienne école pour un coût de 2 500 € HT.

- **est informé** que le dossier de demande de subvention pour les études de faisabilité d'un chauffage géothermie a été validé par l'ADEME avec un accord de subvention au taux de 60 % sur un montant éligible de 77 356,92 €.

♦ Travaux de restauration du lit de l'Indrois

- **est informé** que la CC Loches Sud Touraine n'a pas encore obtenu toutes les autorisations des riverains nécessaires à la réalisation des travaux de restauration du lit de l'Indrois dans le bourg et que cela compromet l'avancée du dossier.

Affaires scolaires

- **a pris connaissance** que le projet de répartition des classes du RPI de l'Indrois pour la rentrée 2021/2022 a été accepté par le Comité Départemental de l'Education Nationale suivant le schéma suivant : 2 classes à Loché-sur-Indrois qui accueilleront les CE2-CM1-CM2, 2 classes à Villeloin-Coulangé qui accueilleront les maternelles (TPS-PS-MS-GS) et 1 classe à Montrésor qui accueillera les CP-CE1.

1 poste supplémentaire provisoire pour la mise en place d'une mesure qualitative sera implanté sur Montrésor et permettra le dédoublement de la classe.

Divers

- **est informé** qu'il faut trouver un successeur pour remplacer le boucher présent le marché et qui prend sa retraite fin mai,

- **a entendu** le compte rendu de la réunion du Syndicat Mixte de Transport Scolaire du Lochois,

- **a noté** que la Sous-préfecture n'a pas délivré l'autorisation pour l'organisation de la chasse aux œufs qui était prévue le 03 avril dernier.

Le Maire,
Nisl Jensch

Affiché le 09.04.2021